

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE
CHAMPENOISE

SOMMAIRE :

Communications de la Société.
Procès-verbal de la Séance du 11 Mars
1928.
Compte rendu financier (Année 1927).
Objets des Cimetières Carolingiens
de Waleppe et de Bégnv (Ardennes).
Couvercle en Dinanderie du XVI^e
siècle à l'Eglise d'Hannogne.

Pratiques Funéraires à l'époque gau-
loise.
Céramique d'Argonne.
Inscriptions Romaines trouvées à
Reims.
Bibliographie.

COMMUNICATIONS DE LA SOCIÉTÉ

Procès-verbal de la Séance du 11 Mars 1928

La première réunion trimestrielle de l'année 1928 s'est tenue à l'Ecole Professionnelle de Reims, le dimanche 11 mars, à 14 heures.

Le Président présente les excuses de MM. MARCHANDEAU, député-maire de Reims, PETITFILS, député des Ardennes, le Marquis Joseph DE BAYE, DENEUX, CHENET, THIÉRÔT, SAVY et JACTAT Robert.

Etaient présents : MM. BELLEVOYE, BELLEVIGNE, BOSTEAUX-COUSIN, BOSTEAUX-HOMÈRE, M^{me} BOSTEAUX, M^{me} et M^{lle} BALLOT-BEAUPRÉ, MM. BOUXIN, CARDINAL, CARLIER, COULON, COURTY, COUVREUR-PÉRIN, DUPUIS, DOUBLET, DROPSY, FERRAND, GARDEZ, Docteur GOSSET, Docteur GUILLAUME, ILGARD, JACTAT, Gaston JACTAT, M^{lle} GILLET, MM. GILLET, HU, LACROIX, MACK,

MOUQUOT, MENÉ, MENTAL, MORGEN, M^{me} MORGEN, M^{me} PEYRE-LONCQ, MM. PEYRELONGQ, POUPHILE, POULAIN, RONSIN, TAILLET.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Le Président fait part des décès de MM. Evely et Bocquillon, il exprime les regrets de la Société.

M. Dupuis analyse l'ouvrage de M. l'abbé Favret, consacré à la nécropole hallstattienne des Jogasses, à Chouilly (Marne).

M. Lacroix décrit un vase gaulois marnien à décor en relief, trouvé à Berru (octobre 1927) et présenté lors de la séance précédente.

Communication est faite d'une lettre de M. Chenet (10-3-28) adressée à M. Savy dont voici le passage essentiel : « Vous pouvez annoncer à l'Assemblée et en particulier à MM. Logeart et Dupuis que leurs découvertes de plaques d'argile perforées en *foyers* gaulois est d'un très grand intérêt. A ce sujet j'ai recueilli un certain nombre de documents (depuis le Hallstatt jusqu'à l'extrême fin du gaulois ou gallo-belge, c'est-à-dire au premier siècle de notre ère), sur les foyers de ce genre et j'exposerai la question dans un bulletin de 1928, j'y présenterai des modèles *complets* de fours céramiques avec sole et plaques perforées, fours qui ont précédé l'assemblage plus compliqué des fours à terre rouge sigillée d'importation romaine. Les Monuments historiques d'Alsace vous prêteront en particulier des clichés de fours hallstattiens trouvés en Alsace et vous aurez aussi mes fours du 1^{er} siècle (indigènes) d'Argonne avec très curieuses réutilisations ».

M. Logeart se fait l'interprète de la Société pour remercier M. Chenet de sa précieuse collaboration au Bulletin.

Selon la coutume, le produit des recherches récentes est soumis à l'examen des sociétaires.

M. Bosteaux-Cousin présente au nom de notre collègue M. Mouillefarine, divers outils recueillis en surface dans la région Sud-Ouest de la Champagne dénommée pays d'Othe. Signalons parmi ces pièces : un coup de poing amygdaloïde provenant de la station bien connue de Villemaur, puis des exemplaires variés se rapportant aux principaux types de

nos ateliers néolithiques : haches en silex blond taillées en vue de polissage dont le pourtour est l'objet d'un travail à fines retouches, haches à tranchant convexe complètement polies, petite hachette plate en silex gris blanc, pointes en amande et en feuilles de saule, tranchets, perçoirs, pointes de flèches à ailerons et à pédoncule, lames en silex blond foncé et brunâtre, etc.

Les stations de Maraye-en-Othe, Champcharme et Sommeval ont fourni à notre collègue les éléments de sa collection.

L'exploration de la Montagne d'Avize et des régions voisines continue à occuper les loisirs de notre collègue Lemarteleur. Il nous présente un nucléus et quelques petits outils fort intéressants de Guis (lieuxdits les Rouales, Rougemaison) et d'Argensolle (lieudit la Girafe), puis deux lamelles fossilisées provenant de molaïres de Mammouth.

M. Hu présente une dent de Lamnidé d'assez grande dimension recueillie à Kouriga (Maroc), et plusieurs instruments néolithiques (pointe à main, grattoir, percuteur), trouvés au lieudit Les Folies (Villevenard).

M. Garitan nous a fait parvenir une hache-herminette polie, en silex blond, trouvée à Sillery. Cette belle pièce a 12 cm. 1/2 de longueur, 5 cm. de largeur au taillant et 3 cm. de largeur au talon. Le tranchant est formé par un plan complètement plat et même légèrement concave sur l'une des faces, et un plan fortement bombé sur l'autre face. Aux deux extrémités et sur les bords, l'outil porte d'assez fortes ébréchures, il a donc passablement servi.

M. Courty, présente un fragment de polissoir à main, trouvé à Berru.

M. Gardez, présente quelques outils de grande dimension recueillis dans l'Aisne (hache en silex taillé en vue du polissage) et en Bretagne (haches en roches éruptives diverses).

Les récentes explorations de MM. Bosteaux frères remettent à l'ordre du jour les importants travaux de M. l'abbé Favret sur les populations hallstattiennes fixées en Champagne immédiatement avant l'arrivée des Marniens.

Il s'agit de recherches effectuées à Prosnes dans un

cimetière découvert avant guerre par notre regretté Président M. Bosteaux-Paris.

En cette nécropole se rencontrent une fois de plus deux industries différentes appartenant l'une à la civilisation de la fin du premier âge du fer (Hallstatt II B), l'autre à la civilisation gauloise marnienne.

MM. Bosteaux nous présentent un type d'épée courte des guerriers du premier âge du fer fixés en Champagne, elle a 65 cm. de longueur, poignée comprise. Sa lame a 4 cm. 1/2 de largeur. Cette arme en fer se distingue des épées marniennes par les antennes qui terminent le sommet et la base de la poignée en vue de faciliter la prise en main.

MM. Bosteaux nous montrent aussi trois lances hallstattiennes de Prosnès, elles ont une lame étroite fort effilée et une douille très courte, puis ils présentent diverses pièces trouvées dans les sépultures marniennes :

2 torques à petits tampons à tige ornée de motifs incisés (chevrons et spirales).

2 bracelets à tige ornée de stries transversales.

1 bague, 5 vases ovoïdes de capacité moyenne, puis une assiette-couvercle.

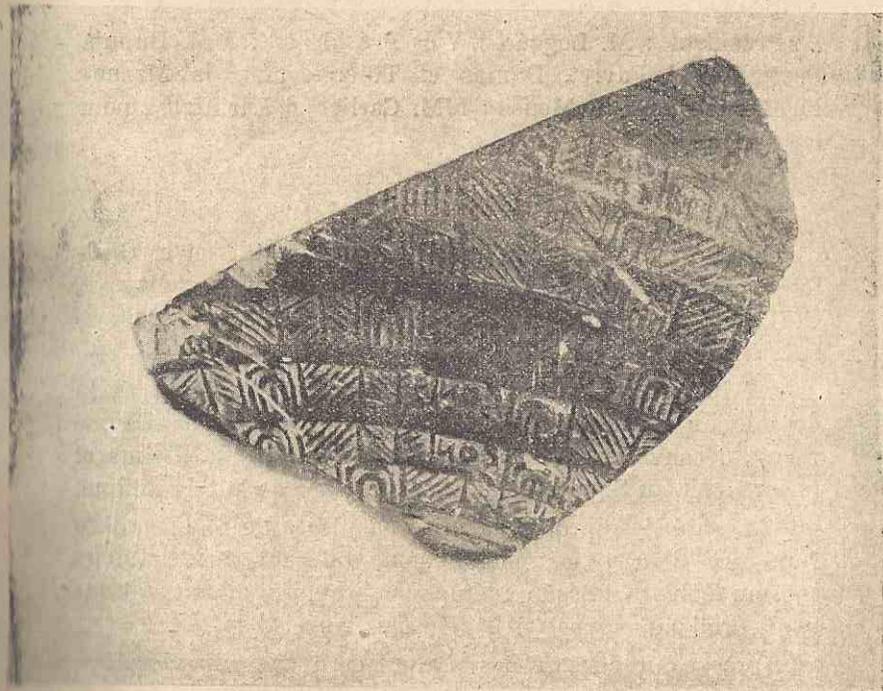
Enfin ils exposent encore : 1 torques et deux bracelets recueillis à Lavannes (Le Mont-Frulleux) puis deux bracelets filiformes, 1 grosse perle d'ambre et 15 grains de corail perforés trouvés dans une sépulture gauloise à Saint-Etienne-à-Arnes.

M. Lacroix présente un vase piriforme en terre jaunâtre avec engobe rouge-brun sur lequel se voient traces de motifs en spirale peints en noir ; origine : Berru, les Flogères.

M. Carlier présente et décrit divers objets des cimetières carolingiens de Waleppe et Bégnny (Ardennes) ; garnitures de ceinturon en bronze à décors incisés, vase de terre noire avec dessins faits à la roulette, couteaux en fer, etc... le tout remontant à la fin du VII^e siècle.

Il expose d'autre part un couvercle de fonts baptismaux du XV^e siècle, belle œuvre de dinanderie en cuivre jaune avec ornementation florale au repoussé et inscription latine, faisant partie du mobilier de l'église d'Hannogne.

M. Savy, qui étudie actuellement dans quelle mesure la poterie à couverture rouge lustrée, dite sigillée, des établissements gallo-romains d'Argonne (IV^e siècle) est représentée à Reims, soumet à notre examen un échantillon inédit décoré à la molette sur lequel se trouve répétée l'inscription (Coneor) dia ? tesson recueilli dans les travaux de la rue de la Belle-Image.



Fragment de Vass 37 décoré à la molette (IV^e siècle), trouvé à Reims (1)

Après lecture du compte rendu financier de l'exercice 1927, par le Trésorier, le Président remercie MM. Gardez et Beausseron de leur bonne gestion.

De sincères félicitations sont adressées à MM. Deneux, Bruyant, Savy, Chenet, Finot et Bosteaux-Homère pour les distinctions honorifiques dont ils ont été l'objet.

(1) Le cliché ayant servi pour cette illustration est la propriété de la *Revue des Musées et Collections archéologiques*, qui a bien voulu le mettre à la disposition de la S.A.C. ; nous adressons ici tous nos remerciements à son aimable directeur M. Xavier Aubert.

L'Assemblée prononce l'admission comme membres actifs de MM. Canard-Petit, maire de Ludes, Doublet Robert, 58, rue de l'Hôpital, Epernay, et de M^{me} Morgen, 39, rue Libergier, Reims.

Il est alors procédé à la nomination d'un Président d'Honneur : M. Mennecier, Préfet honoraire, Conservateur des Musées de la ville de Reims, est élu à l'unanimité.

Le Comité est ensuite renouvelé pour les années 1928 et 1929.

Président : M. Logeart ; Vice-Présidents : MM. Dupuis, Savy, l'abbé Favret, Dumas et Thiérot, pour la Marne ; M. Chenet, pour la Meuse ; MM. Carlier et Larmigny, pour les Ardennes.

Secrétaire : M. Lacroix ; Vice-Secrétaire : M. Hu.

Trésorier : M. Gardez ; Vice-Trésorier : M. Beausseron.

Membres du Comité : MM. les docteurs Gosset et Guillaume, MM. Bosteaux-Cousin, Bosteaux-Homère, Bellevoye, Gillet, Bouxin, Laire, Lemarteleur, Mouquot, Gobensé, Sarazin, Schmit, Roland, Meurisse.

En fin de réunion, M. Gillet informe les sociétaires de la destruction récente de la sépulture dolménique de Champigny, découverte en 1905, acquise par la Ville de Reims et reconstituée au Square de la Mission, place de la République.

L'Assemblée réproouve la mise en pièces de ce mégalithe funéraire d'un type sensiblement différent des dolmens communément édifiés aux temps néolithiques, monument qui avait droit au respect et à la protection (1).

Après avoir adressé des paroles cordiales aux membres présents M. Logeart déclare la séance levée.

L. LACROIX.

(1) M. le docteur Guillaume fait remarquer que des plaques indicatrices très apparentes devraient être apposées sur tout monument ayant un caractère historique, de façon à en faciliter la sauvegarde.

ANNÉE 1927

COMPTE RENDU FINANCIER

RECETTES

| | |
|---|----------|
| Cotisations et subventions de l'année 1927..... | 2.812 » |
| En caisse au 31 décembre 1926 : | |
| A la Caisse d'Epargne | 979 » |
| Chez le Trésorier | 514 03 |
| | <hr/> |
| | 4.305 03 |

DÉPENSES

| | |
|--|----------|
| Frais d'impression du <i>Bulletin</i> : | |
| N° 3, Septembre 1926 | 795 » |
| N° 1, Mars 1927 | 626 40 |
| N° 2, Juin 1927 | 600 90 |
| Couronne (Obsèques du D ^r Langlet) | 192 50 |
| Impression et expédition des convocations, envoi du <i>Bulletin</i> , frais de correspondance et dépenses diverses | 350 35 |
| | <hr/> |
| | 2.565 15 |
| Montant des Recettes | 4.305 03 |
| Montant des Dépenses | 2.565 15 |
| | <hr/> |
| Excédent au 31 Décembre 1927 | 1.739 88 |

dont 120 » à la Caisse d'Epargne.
et 1.619 88 chez le Trésorier.

Objets des Cimetières Carolingiens de Waleppe et de Bégny

(ARDENNES)

Je vous présente tout d'abord la garniture en bronze d'un ceinturon carolingien qui m'a été offerte par M. Charles de Morière, de Sévigny-Waleppe.

Elle provient d'une trouvaille déjà ancienne faite en extrayant des silex sur le terroir de Waleppe, au lieudit « La Montagne-des-Gens-d'Armes », où il fut trouvé ensuite des sépultures nombreuses fouillées en 1881, par l'abbé Lannois (1). Cette garniture dont le bronze est bien patiné est composée de trois pièces : une plaque-boucle dont l'ardillon est seul en fer, une contre-plaque et une plaque carrée du même style. Elles sont munies de têtes de clous bien caractéristiques, et décorées de méandres et d'entrelacs.

Au centre de la plaque carrée est gravée une croix pattée.

Un vase en terre noire, à carène saillante et à pied et ouverture rétrécie, orné d'ornements faits à la roulette, se trouvait au pied du guerrier dont les armes très oxydées n'ont pu être conservées.

Voici maintenant une autre plaque-boucle en fer, avec grosses têtes de clous en bronze, sur laquelle on remarque des traces de tissu très fin conservé par la rouille.

Puis un couteau en fer et une petite fibule en bronze à queue d'aronde décorée d'une croix pattée.

Tous ces objets ont été trouvés dans une tombe très peu profonde que nous avons fouillée au lieudit « Carrière d'Hospin » près de Bégny (Ardenne).

Dans une autre fosse en partie violée, mon fils aîné a recueilli un petit vase bien conservé orné à la roulette de quatre rangées de petits carrés sur la panse, et notre ami Fené, de Givron, en a découvert un autre avec bourrelets, sur la crête de la carrière appartenant à M. Hubert, qui nous a gracieusement autorisé à y fouiller.

(1) Compte rendu dans la *Revue Hist. Ardennaise*, 1896, p. 222.

En comparant les vases et les plaques-boucles de Waleppe et de Bégny, on constate une ressemblance de forme et d'ornements. La croix pattée indique des sépultures chrétiennes d'ailleurs très bien orientées ; cette région du Porcien avait été évangélisée dès le VI^e siècle par Saint Berthault, hermite de Chaumont-Porcien, et les sépultures que nous signalons doivent remonter à la fin du VII^e ou au début du VIII^e siècle.

Jules CARLIER.

Couvercle en Dinanderie du XVI^e Siècle à l'Église d'Hannogne

Les fonts baptismaux de l'église d'Hannogne datent seulement du XVII^e siècle, ils se composent d'une cuve octogonale ornée de moulures, reposant sur un pied carré en pierre dure des carrières voisines de Dizy-le-Gros (Aisne).

Renversé à la Révolution et rétabli par la suite, on a eu soin de conserver son bassin intérieur destiné à recevoir l'eau baptismale, avec son intéressant couvercle en cuivre jaune décoré au centre d'un fleuron à nombreux pétales d'où s'échappent six feuilles pointues entre lesquelles s'étalent des demi-fleurons, des têtes de clous entourées de grènetis.

Cette décoration en relief obtenue au repoussé et au poinçon se détache sur un fond hachuré qui la fait nettement ressortir.

Tout autour se lit ce texte bien en place.

Qui crediderit et baptisatus fuerit salvus erit (1).

En bordure du couvercle un cordon en relief, décoré de chaque côté d'arceaux avec œil central encercle le tout.

Ce couvercle, œuvre de dinanderie du XVI^e siècle, soit belge ou française, est un spécimen très rare dans nos églises rurales.

Il était déjà mentionné dans la statistique de la paroisse en 1848 ; nous avons pu le sauver de la réquisition des cuivres par les Allemands et comme son bassin a dû être remplacé,

(1) Saint Marc, ch. 16.

nous avons l'intention de faire encastrer ce couvercle sur le mur intérieur de la chapelle des fonts ou il sera ainsi en vue et conservé.

Jules CARLIER.

Pratiques Funéraires à l'Époque Gauloise

Lorsque les Gaulois creusaient une fosse, ils en éparpillaient la terre et préparaient sur le côté gauche de la tombe, la terre noire que l'on retrouve dans les sépultures. Le mort était dans un linceul ; on le mettait sur une planche et on le portait avec deux bâtons, comme cela se pratique encore dans les campagnes. Le corps étant descendu, un gaulois se couchait sur le côté droit de la fosse et plaçait les vases et les armes aux pieds, à la tête et le long du bras droit ; ce qui explique pourquoi on ne trouve que très rarement, pour ne pas dire jamais, aucun objet à gauche du corps. Ensuite on recouvrait le corps d'herbe, puis de la terre noire préparée d'avance.

Aussi quand on vide une fosse il faut la commencer par la gauche, mais jamais à droite, on s'exposerait à briser les vases.

LES MOTTELLES

Il y avait des mottelles dans tous les cimetières gaulois. Celui qui, en plaine, regarde avec attention en retrouve les traces. Souvent elles existent entre deux rangées de champs bout à bout ; plus ou moins aplaties par la culture ; généralement on se figure que cette butte légère a été formée par la terre qu'entraîne la charrue. Cela peut se produire, mais fréquemment elle indique une mottelle ; il en est ainsi à Prosnes, au Buisson-Mouton, à Prunay, au Bracelet-d'Or. La terre étant plus dure sur la butte, il faut chercher autour ; c'est ainsi qu'en 1914, j'ai découvert un cimetière gaulois en plaine.

J. ORBLIN.



Le cuiseur au travail

Potier antique d'après un vase grec (1)

CÉRAMIQUE D'ARGONNE

Fours de Potiers Gallo-Belges

ET

leurs réutilisations funéraires

Dans leur communication parue dans le *Bulletin* de mars 1927 de la *Société Archéologique Champenoise*, nos collègues, M. le Président Légeart et M. Dupuis, nous ont informés de la découverte particulièrement intéressante qu'ils ont faite, sur le territoire de Warméville, aux Gravières, près Ragonet, de foyers gaulois *marniens*.

Dans l'un, de 1 m. 50 de diamètre sur 2 mètres de profondeur, ils ont remarqué des *fragments de carreaux de terre perforés de gros trous et dont une face avait subi l'action d'un*

(1) Vase corinthien du VII^e siècle av. J. C., d'après Collignon-Rayet, *Hist. de la céramique grecque*. Cliché de la Sté des Monuments historiques d'Alsace.

feu violent et des débris d'un grand vase en poterie grossière ; dans l'autre cavité éloignée de la première de 1.500 mètres, de 2 m. 30 de diamètre sur 0 m. 80 de profondeur au centre, ils ont retrouvé également des carreaux de terre mal cuits et percés de trous avec débris de poterie très différents comme épaisseur, comme couleur et comme solidité, provenant de différents vases, puis en plusieurs endroits des masses de terre argileuse jaunâtre et rougeâtre d'un volume de plusieurs décimètres cubes et visiblement destinées à la fabrication de la poterie ; contrairement à ce qui a été constaté dans les foyers précédents, aucune trace d'ossements n'a été relevée.

On ne peut guère douter, ajoutent les auteurs, qu'il ne s'agisse ici de l'atelier d'un potier et ils espèrent « que des collègues apporteront des faits qui jetteront un jour plus précis sur ce petit détail ayant trait à l'aménagement du foyer gaulois... ces carreaux de terre mal cuits percés de trous étant les éléments d'un appareil de chauffage rudimentaire, d'une sorte de four maçonné bâti au centre de la cabane ».

MM. Logeart et Dupuis ont vu juste et je suis heureux de pouvoir confirmer leur appréciation par quelques faits observés en des endroits peut-être éloignés, mais toutefois d'époques en rapport immédiat avec celle qu'étudient nos collègues dans la région rémoise ou champenoise.

Dans les *Anzeiger für Elsassische Altertumskunde* d'avril 1915, M. R. Forrer, Conservateur des Musées préhistorique et gallo-romain de Strasbourg, a décrit les vestiges d'un four de potier hallstattien découvert entre Marlenheim et Fessenheim (1) et dont la sole était constituée par des plaques d'argile percées de trous. Grâce à l'amabilité de M. Forrer et de la Société pour la Conservation des Monuments historiques d'Alsace, je puis reproduire ici deux des clichés de cet article, ce qui me dispense de plus ample description.

Dans le fascicule de décembre 1923 des mêmes *Anzeiger*, devenus *Cahiers d'Archéologie et d'Histoire d'Alsace*, M. F.-A. Schaeffer, collaborateur du Dr Forrer au Musée du Palais Rohan, nous décrit encore un autre four de potier hallstattien qu'il venait d'étudier à Neewiller, arrondissement de Wissembourg, de même genre et un peu plus ancien, en

(1) *Ein Hallstatt-Töpferofen...*, p. 504-510 et fig. 98 et 99.

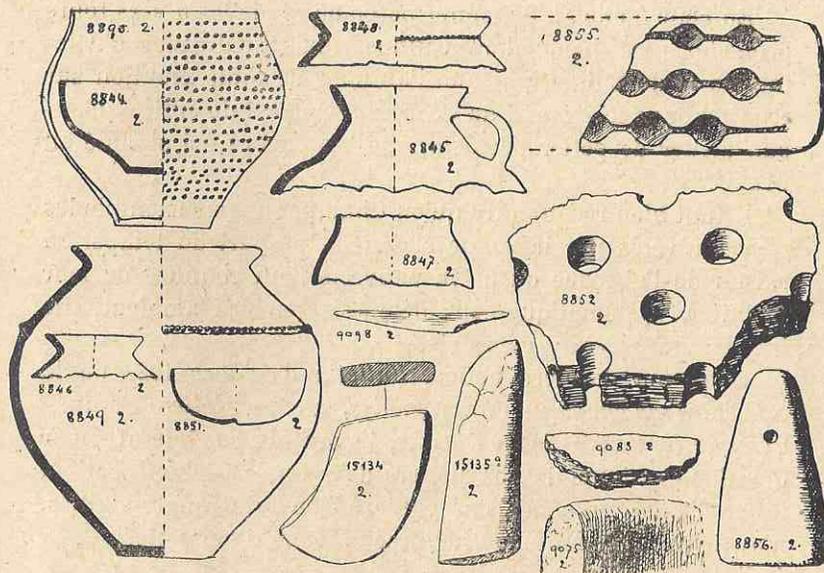


FIG. 1. — Vestiges hallstattiens recueillis dans le four de Marlenheim-Fessenheim, d'après Forrer — avec la plaque perforée 8852 (classement du Musée de Strasbourg).

beaucoup plus mauvais état que celui de Marlenheim (1), mais où pourtant furent recueillis divers fragments d'argile cuite provenant de la chape de voûte de la chambre de cuisson.

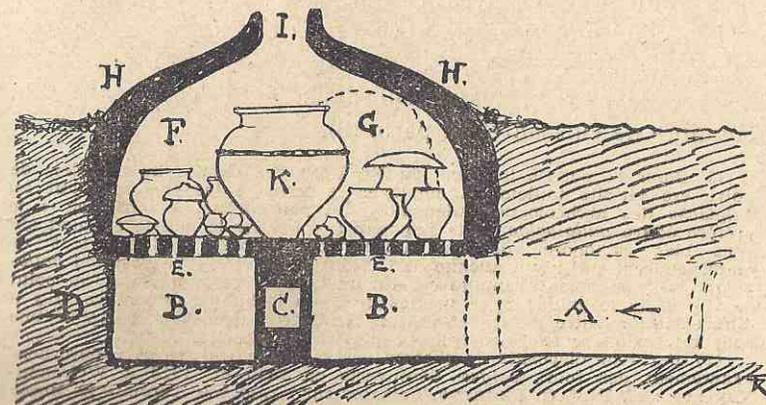


FIG. 2. — Essai de reconstruction du four hallstattien de Marlenheim, d'après Forrer pour *Anzeiger für Elsassische Altertumskunde*, 1915.

(1) *Un four de potier hallstattien à Neewiller*, p. 77 à 84.

En cette étude M. Schaeffer passe en revue les divers fours préhistoriques jusqu'alors connus, mais seulement d'Allemagne et de Suisse, puisque l'absence de toute mention sur ce sujet dans le *Manuel* de Déchelette permet de croire qu'aucun atelier de potier préhistorique n'a encore été signalé en France.

Il faut bien reconnaître qu'en Champagne par exemple les *foyers* révélés par la sonde étaient la plupart du temps, en raison de l'absence ou de la pauvreté bien connues de leur mobilier, systématiquement délaissés par les amateurs de bronzes ou de vases complets.

Dans ma dernière notice, *Bulletin* d'octobre 1927 de la *Société Archéologique Champenoise*, sur les *Ateliers Céramiques de la Vallée de la Biesme*, j'avais pu affirmer que dans certains de nos ateliers d'Argonne « la fabrication, d'importation romaine, des vases à couverte rouge, sigillés, n'avait fait que succéder sur place à celle d'une poterie bien indigène ».

Ce sont des fours de type archaïque ayant servi à la cuisson de cette poterie indigène *gallo-belge* (1), que je vais rapprocher des fours gaulois marniens.

La caractéristique essentielle de leur appareil de chauffe (2) est de présenter une *sole* d'argile, *grande plaque modelée sur place et percée de trous, sans tuyaux*, alors que la sole du four à poterie sigillée, d'inspiration *méridionale* et beaucoup plus perfectionnée, est faite d'un assemblage de moellons réfractaires ou de briques avec pavé souvent et tuyaux de chaleur traversant dans toute leur hauteur la chambre de cuisson et sa paroi (3).

(1) Pour la poterie indigène du Nord-Est des Gaules du 1^{er} siècle de notre ère j'hésite toujours à employer le terme *belge* correspondant au *belgische* des archéologues allemands, qui peut prêter à confusion ; Je préfère écrire *gallo-belge*, mais j'ai tenu à consulter le maître éminent qui veut bien m'honorer de son amitié. M. Camille Jullian vient de me répondre : « Il n'y a aucune difficulté à se servir de l'expression *gallo-belge*... il y a même avantage car tôt ou tard on reconnaîtra qu'au point de vue de la technique et en particulier de la technique céramique, il y a différenciation entre Belges et Celtes. Peut-être même faut-il établir une zone intermédiaire avec les trois peuples de la Moselle ».

(2) Par leur dispositif de chauffe ces fours de Lavoye se rapprochent exactement des fours *belges* découverts en 1910 et 1913 à Weisenau-Mayence : cf. Prof. G. BEHRENS, *Beitrag zur römischen Keramik in Mainz und Weisenau* dans *Mainzer Zeitschrift*, 1915, p. 90 et suiv., avec nombreuses figures. M. Behrens a soin de séparer des fours nettement romains les fours céramiques pour poterie *belge* : *Töpferöfen für belgische Ware*.

(3) Cf. Les divers fours de Lavoye et d'Avocourt des 1^{er} et 3^{es} siècles, fouilles Dr Meunier et G. Chenet et ceux de Lezoux, Puy-de-Dôme, dont un modèle figure dans la Salle de Céramique du Musée de St-Germain.

En outre, l'intérieur des fours gallo-belges, au lieu d'être d'un beau rouge comme ceux de fours à poterie sigillée fonctionnant à *feu oxydant*, présente habituellement une teinte noirâtre ou brunâtre bien caractéristique d'une cuisson à *feu réducteur* (enfumage).

**

Les trois fours que je décris ont été découverts en 1920-21 dans la station gallo-romaine de Lavoye (Meuse), (Autrécourt

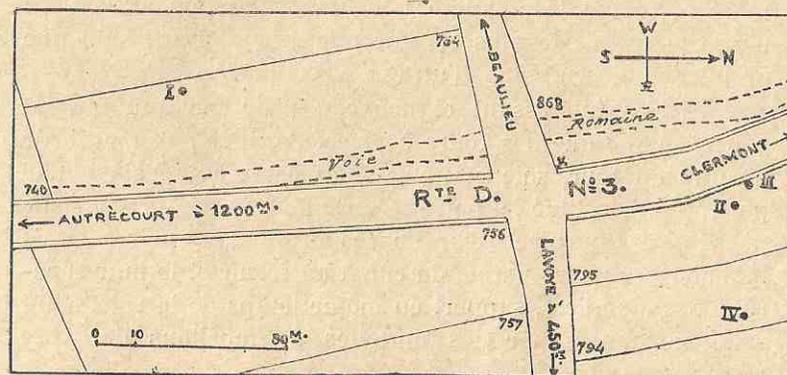


FIG. 3. - Les fours gallo-belges, I, II, III et Fustrinum (four U), IV, de Lavoye, Meuse.

et Lavoye) (1), tout proches et situés de part et d'autre de la route D. N° 3, (ancienne voie romaine camp de Fains-Arlon), au cours de recherches que j'avais spécialement entreprises pour l'étude de « *trous noirs* », cavités funéraires belgo-romaines ou gallo-romaines à incinération (fig. 3).

FOUR N° I, (Autrécourt, Son B. 754)

En septembre 1920, dans le champ situé dans l'angle S.-W. du carrefour des deux voies camp de Fains-Arlon (S.-N.) et Vendun-Chalons (E.-W.), fouille n° 15, à 41 m. au N. de la lisière du champ transversal B. 740 et à 3 m.

(1) Je maintiens toujours à cette station le nom de *Lavoye*, quoiqu'elle s'étende à la fois sur les territoires d'Autrécourt et de Lavoye : mais le village de Lavoye est de beaucoup le plus proche et depuis longtemps l'usage a prévalu en France et à l'Etranger d'employer le nom de Lavoye seul à propos des officines céramiques et du cimetière barbare.

à l'E. de la lisière du champ parallèle B. 753, (v. fig. 3), dans un groupe de *trous noirs* du 1^{er} siècle ma sonde fut arrêtée à 0 m. 50 de profondeur par un fond résistant circulaire bordé d'une zone annulaire calcinée et qui était une sole de four.

L'ensemble dégagé me fit voir sole et alandiers, canal antérieur à bouche détruite et chaufferie, *le dôme* ou chambre de cuisson ayant été, comme d'habitude, arasé; pour toutes les mesures voir plan et coupes de la fig. 4; le four était nettement déjeté vers le nord par rapport à l'axe de la chaufferie.

L'extrémité ouest de cette chaufferie, tout le canal antérieur et même les alandiers, étaient littéralement bourrés d'un magma de tessons comme pilonnés et ayant subi une ou plusieurs recuissons, d'un feu placé *au-dessus*.

Fait très intéressant et nouveau pour moi qui n'avais encore étudié que des fours à poterie sigillée: l'appareil de chauffe du four, sole et foyer, était comme je l'ai signalé plus haut, constitué ici par une sorte de fourneau *d'une seule pièce* pétri sur place d'argile mélangée de graviers et de menus tessons, les parois du canal antérieur et le mur séparatif des alandiers, support en même temps de la sole, étant seuls constitués par des murettes de moellons de *gaize* réfractaire.

Nous retrouvons bien dans cette sole de facture archaïque la *plaque d'argile percée de trous* du Hallstatt et de la Tène I, (fig. 4 et 7, II, A).

Mais qui m'expliquera pourquoi cette sole n'était pas nettement plane, mais concave, en cuvette, peu profonde il est vrai, mais quand même très peu apte au placement des vases empilés pour la cuisson?

Toutes les poteries tassées dans le foyer sont du 1^{er} siècle et du type dit *belge*: quelques-unes me paraissent certainement importées, tels les fragments de terre blanche fine et légèrement rugueuse des grandes cruches à col surélevé avec lèvres anguleuses et anses plates à cannelures, tel un tesson de plat blanc engohé de rouge mat à bord profilé (1); les autres vases représentés furent très probablement fabriqués ici

(1) Pour les poteries de ce groupe il faut toujours se reporter à la trouvaille si importante de Vertault, cf. H. LORIMY, *Dépôt de poteries gallo-romaines...* dans *Bulletin Archéologique*, 1923.

même, peut-être mais pas nécessairement toutefois, dans ce four; parmi eux nous trouvons des copies réduites, de terre orangée ou jaunâtre, de ces énormes hydries globuleuses à

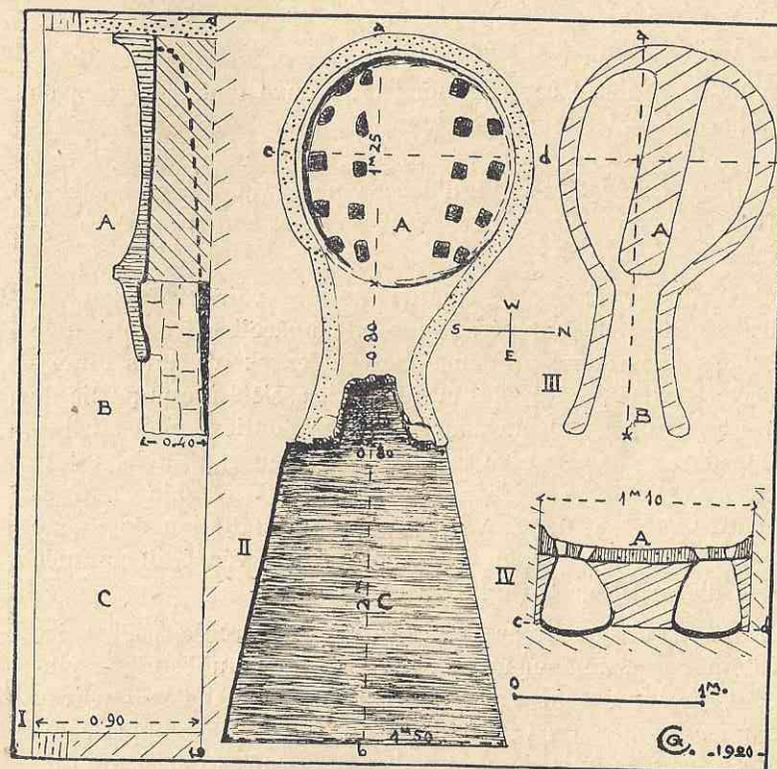


FIG. 4. — Le four gallo-belge de Lavoye, plan et coupes.

collerette-rebord très plate si communes à la Tène III au Mont-Beuvray et dans tous les dépôts du 1^{er} siècle dans les Gaules du nord-est, de grands gobelets de terre grise, imités de ceux à zones annulaires, *Gurtbecher*, décorés au peigne, de pâte fine rosée ou fumée, d'autres gobelets ovoïdes, *Schlauchurnen*, jaunes, blancs ou gris, à pansé parsemée de traits obliques ou de chevrons en reliefs obtenus par application de barbotine.

Or, dans notre four n° 1, la masse compacte et mélangée d'argile tassée formée par l'ensemble de tous ces débris de vases du 1^{er} siècle avait servi, certes, à niveler la dépression

de la sole concave, à la transformer *en aire plane*, et aussi à boucher hermétiquement tous les trous percés dans la plaqué d'argile : de la sorte, des cendres ou parcelles d'ossements, *résidus d'incinération*, pouvaient être recueillis facilement et intégralement.

Lorsque pour une raison ou une autre, mais toujours pendant le 1^{er} siècle comme nous le prouve tout le groupe de poteries bien datées qui couvre sa sole et emplit ses alandiers, le four ne fut plus utilisé pour usage céramique, sa sole modifiée *ad hoc* dut servir d'*ustrinum* ou plate-forme à bûcher funéraire pour les nombreux *trous noirs* groupés tout alentour.

Certains pourront s'étonner de me voir si facilement transformer ce four céramique en appareil crématoire : le D^r Meunier, d'une prudence souvent excessive dans l'interprétation des découvertes et qui avait assisté à une partie de ces recherches accepta pourtant très volontiers mon attribution de réemploi funéraire ; lui et moi, en effet, avions déjà observé en 1912, dans la même station gallo-romaine, (Autrécourt, S^{on} B. 794), les vestiges d'une installation de même genre, d'époque un peu plus récente à la vérité, dénommée tout d'abord four U (fig. 3, IV).

Elle était constituée par une murette circulaire de gaize calcinée reposant sur un pavage de grandes tuiles plates placées sur une couche d'argile rougie sur 0 m. 30 d'épaisseur et supportées par des vases, sigillés cette fois, la plupart complets, les uns unis de *Cocus*, d'autres ornés avec estampille *d'Africanus* (fig. 5).

Ce four ? était en plein centre d'un groupe de cavités et puits funéraires et il ne nous sembla pas trop téméraire de lui attribuer le rôle d'*ustrinum* ; le défaut d'appareil de tirage (alandiers), ne permet guère pour cette époque : seconde moitié du II^e siècle et peut-être même début du III^e, d'y voir un four céramique.

Mais après notre découverte en 1920 du four I, la trouvaille en février et mai 1921 de deux autres fours de type archaïque encore allait une fois de plus nous montrer combien nos ancêtres argonnais pratiquaient l'art d'accommoder les restes, c'est-à-dire d'utiliser pour des usages funéraires

des installations primitivement établies dans un tout autre but (1).

FOUR n° II, (Autrécourt, S^{on} B. 795)

Dans le champ situé dans l'angle N.-E. du carrefour des

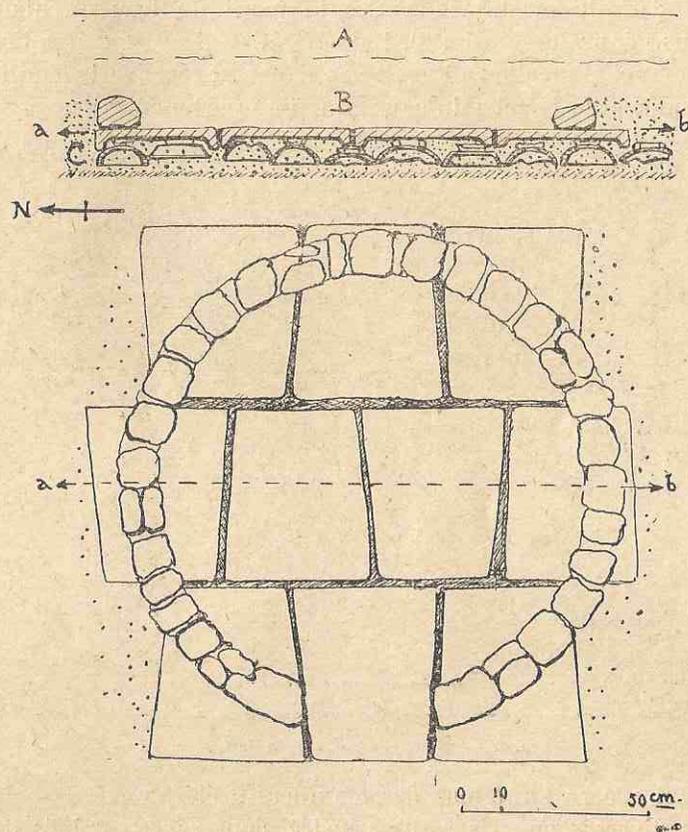


Fig. 5. - Le four U, IV du plan, *ustrinum* ?, de Lavoye avec sa sole de tuiles plates reposant sur des vases de rebut, coupe a-b.

deux voies romaines (fig. 3), à 43 mètres au nord du talus

(1) A Lavoye et probablement ailleurs dans le N.-E. des Gaules les caves de cabanes creusées à même le sol et même les caves murées furent souvent utilisées comme *creux funéraires* du 1^{er} au III^e siècle.

A Lavoye aussi j'ai pu remarquer la transformation en puits funéraires de puits ayant antérieurement dû servir à l'approvisionnement en eau comme le prouvaient les traces de frottement de chaînes sur les parois et pierres de couronnement.

Contrairement aux prescriptions officielles pour les agglomérations urbaines ou les stations militaires, il semble bien qu'à Lavoye les restes des morts gisaient à proximité immédiate des demeures des vivants pendant les trois premiers siècles de notre ère.

surplombant le chemin V. O. de Lavoye à Beaulieu et à 5 mètres du talus de la route D n° 3, fouille n° 1 : A 0 m. 20 de profondeur, four de type archaïque comme le précédent et très probablement du 1^{er} siècle aussi, arasé à la hauteur des alandiers, sole détruite en partie, massif très bien conservé fait d'argile mastiquée contre la paroi du trou circulaire creusé dans le sol (fig. 6). La séparation des deux alandiers est en petits moellons de gaize entièrement recouverts d'argile plaquée et la bouche du canal à feu en partie détruite.

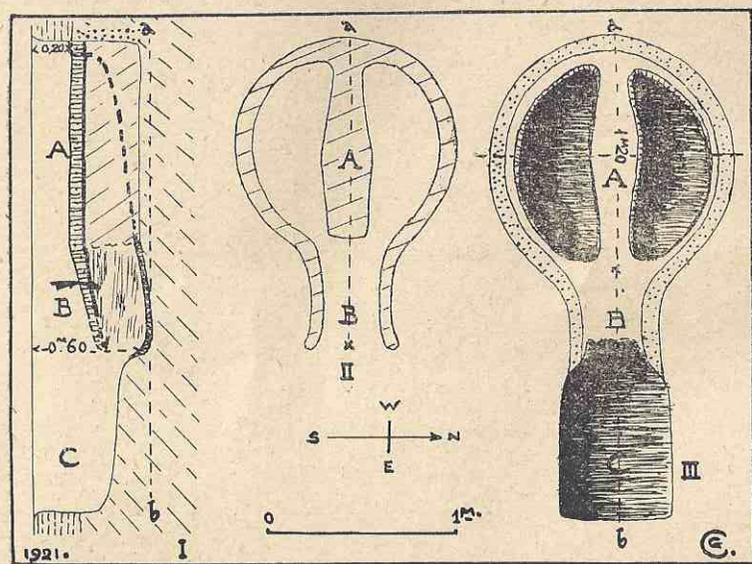


FIG. 6. — Le four gallo-belge II de Lavoye.

Ici encore l'intérieur des alandiers a été bourré de poteries diverses en gris et noir lustré, dont vases carénés des 1^{er} et 1^{er} siècle, mais ces poteries n'ont pas subi comme dans le four précédent l'action d'un feu violent. Il semble ici que l'on n'ait voulu seulement que témoigner par ce *bourrage* de la mise hors d'usage du four sans le transformer en *ustrinum* ; du reste nous n'avons pas ici comme dans la cavité n° 15 du champ 754 une épaisseur d'argile rougie sur la paroi de toute la fosse.

Par contre, dans la minuscule chaufferie C, profonde de 0 m. 60 nous avons, et tranchant nettement sur la teinte plus

claire du reste du remplissage, la *terre noire* bien caractéristique de nos sépultures à incinération (1).

Dans cette masse le mobilier funéraire comprend des vases ayant subi le bris rituel et de même type que les tessons remplissant les alandiers, les trois quarts d'un grand et bel entonnoir, avec anse, en terre rouge orangée, placé sur la *terre noire* la pointe en l'air (2), quelques ossements de bœuf et de porc, mandibule de chien et un éclat de verre bleu cobalt.

FOUR N° III, même champ, fouille n° 23

A 5 m. au N.-E. du four précédent (fig. 3), et touchant le talus surplombant la route D. n° 3, four de même type et de même époque que les précédents, formé d'argile mélangée de pierrailles, plancher de sole soigneusement lissé, bouche de foyer intacte et d'un modelage très régulier (fig. 7, III) ; ici pas de bourrage des alandiers ni du canal antérieur, par contre la chaufferie C apparaît bien intentionnellement isolée du foyer par un énorme tampon d'argile jaune très pure : dans cette obturation du canal à feu, mise hors d'usage systématique, je vois une pratique, analogue à celle du bris rituel des objets mobiliers, toujours scrupuleusement observée ici à cette époque, et qui consistait à rendre inutilisable presque tout ce qui devait jouer un rôle dans le cérémonial funéraire.

En effet, cette chaufferie aussi avait bien été transformée

(1) Je tiens à rapprocher pour son apport bien intentionnel aussi cette terre noire de celle des tombes gauloises de la Marne. Notre *terre noire funéraire* de Lavoye pourrait à la vérité provenir parfois peut-être de résidus du bûcher d'incinération, quoique souvent les traces de cendres et de charbons de bois y soient très peu apparentes. Mais bien au contraire nous avons affaire, en de nombreuses cavités, à une véritable suie industrielle : au 1^{er} siècle suie de forge avec scories, loupes de fer et débris de briques perforées de bas-fourneaux ; suie de bronzier avec scories de bronze, lingots, rognures d'atelier et fragments de creusets ; au 1^{er} siècle, suie de verrier avec déchets de verre et tessons de grands creusets enverrés.

Il est bien entendu que je n'ai pas pris pour des creux funéraires quelques fonds d'ateliers dans lesquels la suie serait restée en place, j'ai constaté avec soin que dans ces nombreux *trous noirs* la suie a toujours bien été apportée d'ailleurs et qu'en des trous assez éloignés les uns des autres des fragments de creusets de bronziers se raccordant parfaitement, indiquaient nettement le *partage* et le *transport* de la matière noire rituelle. Et j'espère que l'on voudra bien me reconnaître une certaine expérience pour l'observation des particularités de ces *trous noirs*, puisque j'en ai fouillé moi-même près de 250 en l'espace de trois années — avec journal de fouille rédigé le jour même.

(2) Dans mon article du numéro 15 de la *Revue des Musées, Matériel ménager de terre cuite du gallo-romain d'Argonne*, je viens de donner, avec ceux de divers objets de ma collection, le dessin de cet entonnoir.

en *trou noir* ; stratification très caractéristique : de haut en bas, terre arable 0 m. 20, terre mélangée de quelques tessons 0 m. 10, au-dessous 0 m. 20 d'argile jaune pure battue, le *faux-fond* trompeur que nous avons souvent rencontré en des creux analogues, puis le *niveau funéraire* : 0 m. 40 de terre noire grasse, suie mélangée de graviers calcaires ; sur le fond, lit de grève épais de quelques centimètres étalé sur l'argile jaune, bien en place celle-là. Mobilier : tessons gris

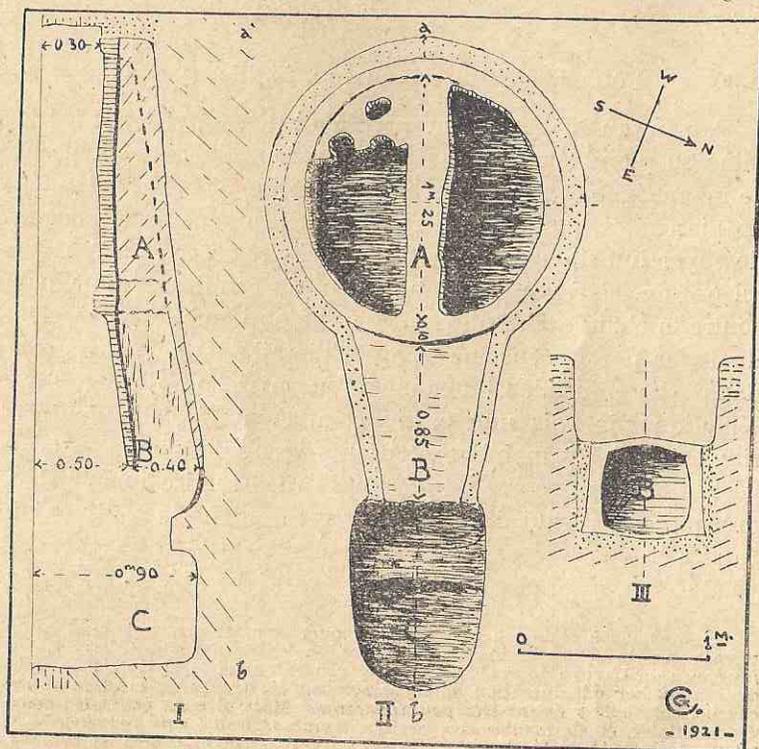


Fig. 7. — Le four gallo-belge III de Lavoye.

et noirs de date indéterminée, gros caillou (œuf de poule) quartzeux blanc, petit caillou (noisette) quartzeux jaune translucide (1), clou de fer, deux grosses scories de forge,

(1) J'ai déjà signalé pour Lavoye ce rit de la pierre étrangère dans *Dépôt d'objets de l'âge du bronze et du premier âge du fer, Revue des études anciennes*, 3, 1921 ; j'avais rappelé à cette occasion le caillou de quartz blanc observé par notre collègue G. Goury dans les tumulus hallstattiens d'Haulzy. Tout récemment, mon ami F.-A. Schaeffer vient de nous faire connaître de nouvelles constatations de ce genre dans le numéro 14 de la *Revue des Musées, Sur l'utilisation rituelle de silex et de haches néolithiques*.

mandibule de porc, incisive isolée de porc, tout à fait sur le fond tesson de poterie sigillée : fond de coupe 37, de *Tocca*, ce qui nous permet de ne pas faire remonter le dépôt plus haut que le milieu du II^e siècle environ.

Ce four n° III a pu avoir été abandonné au I^{er} siècle, mais il a pu tout aussi bien fonctionner pour la poterie indigène encore dans le II^e et même assez tard alors que *Tocca* et *Tri-bunus* cuisaient déjà tout à côté leur poterie sigillée dans les fours perfectionnés récemment installés dans la région (1). Certainement la céramique indigène se modifiant suivant les goûts de la clientèle continuera tout de même à subsister à Lavoye, malgré l'énorme vogue aux II^e et III^e siècles de la terre sigillée et surtout des vases ornés de reliefs, mais un peu en parente pauvre, je crois bien. Pour Lavoye j'ai des II^e et III^e siècles des preuves certaines de la fabrication des gobelets (2), *Fallenbecher* et *Griesbecher*, mais cette industrie fut loin certainement d'être aussi florissante ici que dans les divers ateliers de la forêt de Hesse, (Aubréville, Avocouri, Les Allieux-Vauquois), que j'ai pu étudier (3).

En suite de cet exposé il m'apparaît que la réutilisation funéraire de nos fours gallo-belges à Lavoye, ne peut plus guère être mise en doute (4) ; je souhaite que des faits de même genre soient constatés au cours de fouilles en d'autres établissements céramiques gallo-belges, à Bavay par exemple, ou en quelque station rhénane, puisque dans l'étude des rites funéraires il faut, à mon avis, concentrer les observations en un champ ethnique bien déterminé.

Toujours à propos de ces réutilisations funéraires j'en arrive à me demander si ces fours, chaufferies, ou dépendances d'atelier n'auraient pas été spécialement réservés au dépôt des cendres de potiers. Je songe ainsi à la fameuse *Chambre P*, que j'ai décrite dans le *Bulletin Archéologique*

(1) M. J. Toutain dans *L'Economie antique*, récemment paru dans la *Bibliothèque de Synthèse historique*, p. 375, a parfaitement fait ressortir, tout en rendant un hommage bien justifié aux qualités de nos artisans indigènes, la « force d'expansion » acquise par certaines industries de nos régions par suite de l'influence romaine.

(2) Cf. G. CHENET : *Gobelets ovoïdes moulés* dans *Pro Alesia*, 1920.

(3) En plusieurs coins de ce massif forestier, clairière des Allieux et bois voisins par exemple, le sous-sol sur de nombreux hectares est littéralement pavé de tessons et les fours et amas de poteries de rebut des III^e et IV^e siècles sont absolument les uns sur les autres.

(4) Bien entendu les fours n'ont pas été détruits, mais soigneusement réenfouis pour contrôle ultérieur s'il y a lieu.

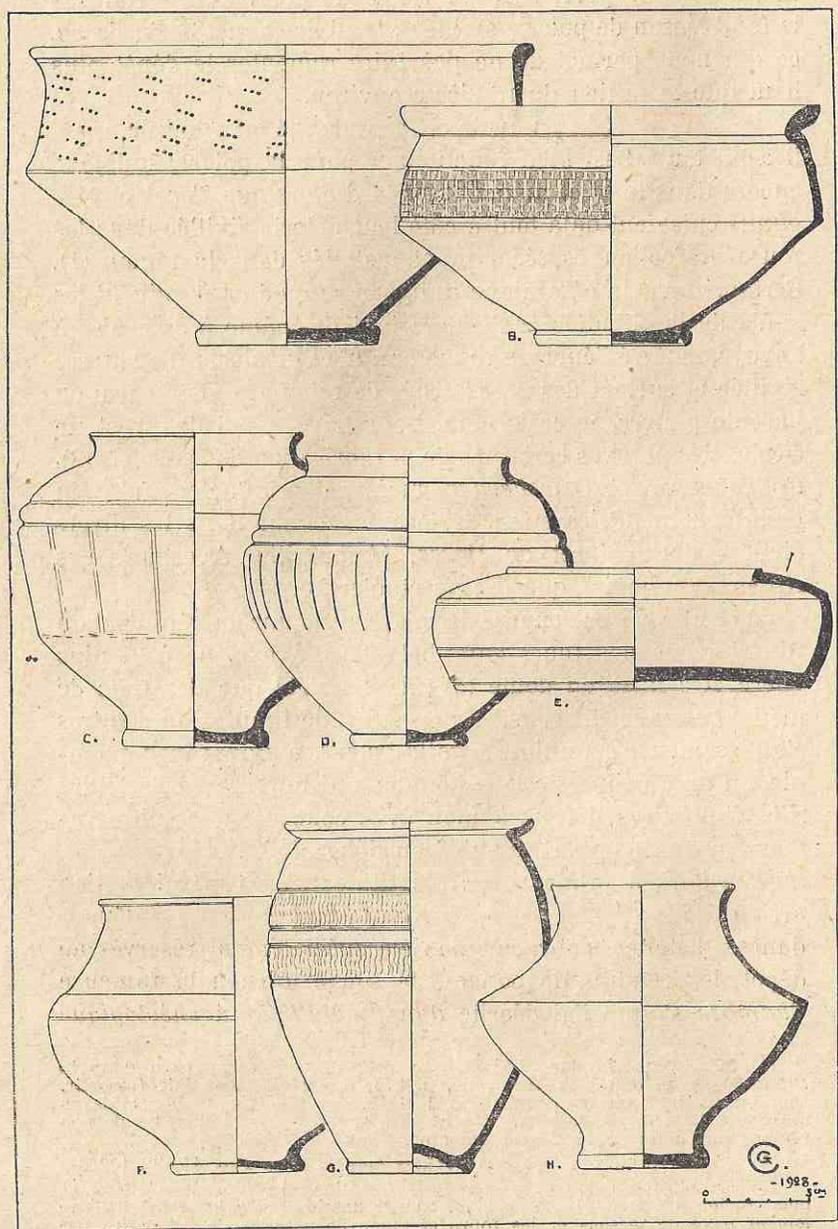


FIG. 8. — Types céramiques gallo-belges fabriqués à Lavoye, en gris divers et noir, d'après spécimens de la collection G. Chenet.

de 1919, avec sa *terre noire*, son très curieux dépôt de rouelles de plomb, de monnaies de bronze et de silex et surtout ses séries de vases à l'estampille de *Tocca*.

J'ai interprété en 1919 ce dépôt comme d'*offrande sacrificielle*, mais je suis porté à croire maintenant, après avoir examiné tant d'autres trous noirs, qu'il s'agit toujours bien d'offrandes pour un sacrifice mais d'un sacrifice offert à l'occasion de funérailles. Et ne se pourrait-il pas encore, ce qui est du reste beaucoup plus problématique, que nous eussions rencontré en cette chambre *P* si voisine de l'atelier de *Tocca* la sépulture de *Tocca* lui-même ?

N'avons-nous pas quelque chose d'analogue dans cette chambre du *Gobeletier*, que j'ai étudiée dans *Pro Alesia* en 1920, avec son épaisse couche de suie industrielle mélangée de fin gravier, ses nombreux moules bivalves *tous incomplets* puisqu'une seule des valves avait été conservée, son grand gobelet godronné avec monnaie de Marc-Aurèle et à l'extrémité d'un étroit couloir cette aire de petit four circulaire peut être *ustrinum*.

Tous ces faits demandent à être discutés et confirmés par de nouvelles observations, je les expose pour attirer sur eux l'attention des chercheurs, mais sans vouloir aucunement prétendre à imposer dès maintenant des solutions définitives aux divers problèmes proposés.

Je tiens toutefois à insister sur l'importance, jusqu'ici complètement méconnue, du site de Lavoye au 1^{er} siècle en tant que *très grand centre de production de céramique gallo-belge*.

Les nombreux dépôts de vases manqués, déchets de « mouton », *Fehlbrände*, de cette époque, que je connais de la *Grande pièce* et du *Haut de la Vêrine* (Autrécourt), et des trous noirs aux lisières Ouest du village actuel de Lavoye, nous révélèrent une fabrication en diverses pâtes et teintées avec grande variété de formes unies ou décorées et nous donnent une haute idée de l'habileté et du bon goût de ces potiers indigènes qui ne craignaient pas alors de *tourner* des vases au galbe compliqué et de très grande dimension souvent. Les figures 8 et 9 montrent quelques-uns de ces types céramiques, mais j'en dois réserver la plupart et des plus intéressants pour une notice spéciale.

En ce 1^{er} siècle l'emploi du décor à la molette sur la panse ou autour du col des vases était d'usage tout à fait courant et l'un des indicatifs, à mon avis, de la technique locale.

C'est ce qui explique bien pourquoi, à la fin du III^e siècle, au moment de la renaissance du régionalisme gallo-belge que j'ai indiquée dans mon *Alphabet gallo-romain*, *Revue des Etudes anciennes*, 1927, c'est en Argonne que réapparut et s'épanouit pendant plus d'un siècle, mais cette fois sur terre sigillée, ce décor à la molette si typique.

Et tout justement les travaux de reconstruction de Reims au cours de ces dernières années ont fait découvrir de nombreux échantillons de notre céramique du IV^e siècle décorée à la molette, tantôt d'ornements purement géométriques, tantôt de symboles astrologiques ou d'emblèmes chrétiens.

M. P. Savy, le dévoué vice-président de notre Société, les a triés avec grand soin au *Dépôt lapidaire de l'Archevêché* et il a eu le plaisir d'y rencontrer de nombreux inédits parmi lesquels un très curieux spécimen avec inscription qui vient d'être reproduit dans le numéro 14 de la *Revue des Musées*.

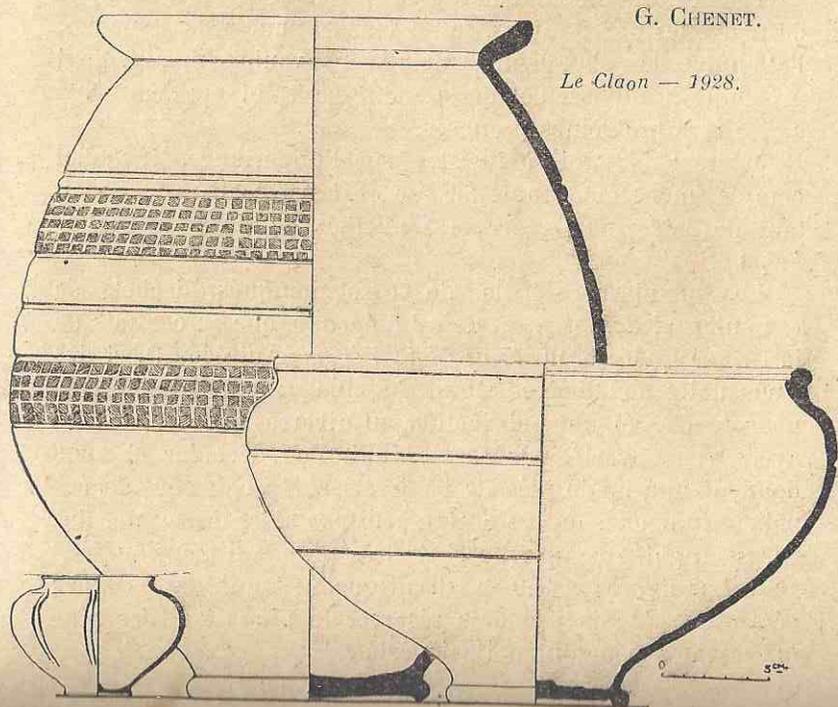


FIG. 9. — Vases gallo-belges de Lavoye, collection G. Chenet.

NOTES RÉTROSPECTIVES

INSCRIPTIONS ROMAINES

TROUVÉES A REIMS (1)

Communication de M. Demaison, correspondant du Comité à Reims.

Deux cimetières antiques de Reims ont été depuis trois ou quatre ans explorés avec assez de succès. Le premier est situé à l'extrémité du faubourg Cérés, près de l'ancienne voie romaine qui conduisait à Trèves ; le second se trouve un peu plus au sud-est de la ville, non loin du chemin dit *de la Procession*, et dans le voisinage d'un autre chemin aujourd'hui peu fréquenté, mais paraissant d'origine fort ancienne. Les fouilles pratiquées dans ces cimetières ont amené la découverte de quelques stèles funéraires, les unes avec inscriptions, les autres offrant l'image sculptée des défunts, figurés en pied et tenant ordinairement à la main des objets très difficiles à déterminer. Ces stèles, si j'en juge par les monnaies et les objets divers qui y étaient associés, doivent dater presque toutes du III^e siècle de notre ère. Les sculptures sont d'un style extrêmement barbare et d'une exécution plus que médiocre, mais elles forment une série de documents curieux pour l'histoire du costume et parfois de l'industrie en Gaule. Sur un fragment qui semble appartenir à la partie supérieure d'une stèle, on voit la figure d'une tête de bélier et d'un oiseau mort, posé sur le ventre, le cou et les ailes étendus, représentation fréquente sur les autels antiques de Reims, en particulier sur les autels à figures tricéphales, si bien étudiés par M. A. Bertrand. Quant aux inscriptions, elles sont aussi presque toujours tracées d'une façon un peu grossière ; leurs caractères, par leur forme, se rapprochent souvent de ceux des graffites et des estampilles de potiers. On y remarque des E figurés par deux traits verticaux, et quelques A sans barre transversale, ou avec une barre oblique. En général, ces inscriptions ont peu d'importance ;

(1) Bulletin Archéologique du Comité des Travaux historiques et scientifiques. Année 1889, p. 22.

elles ne contiennent guère que le nom du défunt, sans autre mention, après la formule habituelle : *Dis Manibus*. Leur principal intérêt est de donner un assez grand nombre de noms gaulois, et d'attester ainsi la persistance de ces noms dans la société gallo-romaine jusqu'à une époque relativement avancée. Toutes ont été achetées pour le Musée de Reims. J'ai déjà communiqué le texte de plusieurs d'entre elles à la Société des Antiquaires de France, et j'en ai offert des estampages au Comité des travaux historiques. Depuis cette communication, une nouvelle série d'inscriptions a été acquise pour nos collections municipales. En voici la copie.

I. — Inscriptions trouvées en 1887 et en 1888 dans le cimetière gallo-romain du faubourg Cérés.

1) D M
 S E N N I O L A
 B E L L I C C A

Inscription gravée en assez beaux caractères dans un cartouche, au-dessous duquel est figurée une *ascia*. Les noms de *Sennius* et de *Bellicus* sont déjà connus et ont été signalés en Gaule (voy. Schuermans, *Sigles figulins*, n^{os} 5099-5101, 776-779).

2) D M
 ■■■■■■■■ I C I O N I S E T
 ■■■■ V I N I A E C O N I V
 G I S E I I V S E T V I C
 T O R I N A E T E R T I
 A E Q V I F I L I A
 R V M

D(is) M(anibus) [Sen ?] icionis et [Jo ?]viniaae, conjugis eius, et Victorinae Tertiaeque (sic), filiarum.

3) D M
 N A T A L I S

D(is) M(anibus) Natalis.

4) D M
 P R I M I

D(is) M(anibus) Primi.

Une *ascia* est gravée au-dessous de l'inscription.

5) M A N I B
 A N N I L L E

Manib(us) Annille.

Dans le mot *manibus* les trois lettres *n i b* sont liées ensemble. Il en est de même de l'*a* et de l'*n* d'*Annille*. Cet *a* est d'ailleurs mutilé.

6) D M
 A P I N O S S A

D(is) M(anibus) Apinossa.

7) M A L I A (O U M A I I A ?)
 M a l i a o u M a i i a

Inscription gravée dans un cartouche muni de queues d'aronde. Sur le nom de *Malia*, cf. Schuermans, n^{os} 3201, 3203, 3208-10. (La lecture *Maiia* est peut-être préférable).

8) D M
 S I L V A N I

D(is) M(anibus) Silvani.

9) D M
 D I I C ■■■ M A

D(is) M(anibus) Decima ?

Inscription gravée sur le fronton d'une stèle, au-dessus d'une niche offrant une figure sculptée.

10) ■■■■■■■■ A S A N I A M I S S I R N
 F I L I A

.....*asania Messirni (?) filia.*

Inscription gravée sur le fronton d'une stèle, au-dessus d'une niche offrant une figure de femme sculptée. Les caractères sont tracés très grossièrement, et de plus, sont en partie frustes ; aussi la lecture du mot *Messirni* n'est-elle pas absolument certaine. Les lettres finales *n* et *i* sont liées ensemble.

11) D · MA · SACCRILLE

D(is) Ma(nibus) Saccrille.

Inscription gravée sur le fronton d'une stèle, au-dessus d'une niche offrant une figure sculptée. Sur le nom de *Saccrille*, d'origine gauloise, cf. Schuermans, n^{os} 4876-4879.

12) COMI ██████████

D M

D(is) M(anibus) Comi.....

Inscription en partie effacée, gravée sur le fronton d'une stèle, au-dessus d'une niche offrant une figure sculptée. *Comus* est un nom gaulois assez répandu, qui n'est pas nouveau pour l'épigraphie rémoise. Cf. Schuermans, n^{os} 4564-4565.

13) D M

M A R

██████ ELLINA

M A R C

██████ I

D(is) M(anibus) Mar[c]ellina Marc[elli filia ?]

14) D M

S A T V R N

I N V S

D O T I L L A

D(is) M(anibus) Saturninus Dotilla.

Le nom propre *Saturninus* est l'un de ceux qui se rencontrent le plus fréquemment dans les inscriptions de Reims. J'en ai déjà relevé quatre ou cinq exemples.

15) M A

N I B

M I N

████████

Manib(us) Min[uti ?]

6

D M

██████ L E R
S

D(is) M(anibus) [Va]ler[i]us.

17)

M A S V E T A

Ma(n)sueta.

Fragments divers trop incomplets pour que la restitution en soit possible.

a)

H ██████████

S ████████ M C ████████

████████ C V ████████

b)

████████ d

E T

E L L

D

c)

D M C

d)

I

e)

V I I N E ████████

████████ I V ████████

██████ I A R I S

II. — Inscriptions trouvées dans le cimetière gallo-romain du chemin de la Procession.

19)

D · M · E S V C

C V R · V X · E T · F

D(is) M(anibus) Esuc(i ?) (1) cur(a) ux(or)is et filii ?

Inscription gravée à la partie supérieure d'une stèle, au-dessus d'une niche carrée offrant une figure sculptée.

20)

D M

B A L A T O N I

D(is) M(anibus) Balatoni.

Balatonus est un nom gaulois ; on peut le rapprocher de

(1) [A rapprocher des noms *Esugi* et *Esuvi*].

Balatonium, nom ancien d'une localité du pays rémois (auj. Balham. Ardennes, arr. de Rethel, canton d'Asfeld; voy. Longnon, *Etudes sur les pagi de la Gaule*, 2^e partie, p. 71).

21)

| | |
|---------------|---|
| D | M |
| C A R A N T I | |
| A | E |

Inscription gravée dans un cadre creusé à la partie supérieure d'une stèle cylindrique de très grande dimension, formée d'un tronçon de colonne emprunté sans doute aux ruines de quelque édifice. Du côté opposé à l'inscription, on remarque plusieurs trous semblables à des trous de scellement. On voit à certaines places les traces d'un enduit rouge. Cette stèle a été trouvée au mois d'octobre 1888; des inscriptions portant les noms de *Carantus* (1) et *Caratilus* avaient déjà été découvertes dans le même cimetière.

22)

| | |
|-------|---|
| DVS A | M A M A N E C A R R V |
|-------|---|

[D](is) M(anibus). Amandus A[nđ]ecarru....

Andecarus est un nom gaulois déjà connu (voy. Schuermans, n° 310.) Cette inscription, a été trouvée le 16 janvier 1888; elle était brisée en deux morceaux, qui ont été malheureusement perdus depuis. Je l'ai copiée au moment de sa découverte, mais je n'ai pu en prendre un estampage.

L. DEMAISON,

Correspondant du Comité à Reims.

(1) C'est à tort que j'ai adopté la lecture *Garantus* dans une note publiée dans un des derniers *Bulletins des Antiquaires de France*.

BIBLIOGRAPHIE

Abbé P. FAVRET. — *La nécropole hallstattienne des Jocasses, à Chouilly (Marne)*. — Paris, Librairie Ernest Leroux, 28, rue Bonaparte, (VI^e).

Jusqu'ici les trouvailles archéologiques faites dans la Marne et relatives à l'âge du fer, étaient qualifiées « marniennes » et classées dans le deuxième âge du fer.

Quelques fouilleurs pensaient, avec raison, qu'une telle classification manquait de précision, mais leurs protestations restaient sans écho.

Il a fallu la découverte de la nécropole hallstattienne des Jocasses, par M. l'abbé F. Favret; il a fallu l'abondante et précieuse documentation qu'il en a extraite pour rétablir la vérité archéologique.

Il y a donc eu, en Champagne, une civilisation hallstattienne et une civilisation marnienne; chacune a ses caractères propres et la seconde ne dérive pas de la première.

La preuve? L'auteur la fournit en soumettant aux archéologues le résultat complet de ses fouilles.

Voici son inventaire par tombe: c'est un carnet de fouilles méticuleusement tenu, à lire, à imiter; pas un détail qui ne soit noté: l'orientation des fosses, la position du squelette, la place occupée par le mobilier, etc.

Dans la deuxième partie de l'ouvrage, la physionomie de la nécropole des Jocasses, si différente des cimetières marniens, est mise en évidence; ainsi les 178 fosses pourraient s'inscrire dans un rectangle de 90 m. X 40; leur orientation est variable; 15 p. 100 des cadavres ont les pieds à l'ouest.

Il est ensuite question des inhumations qui sont le rite funéraire généralement suivi, des incinérations, de la brisure rituelle des armes, des vases, de la population, de la faune.

Mais l'étude du mobilier funéraire est particulièrement fouillée; elle est aussi pleine d'intérêt. Les membres de la S. A. C. ont déjà pu s'en rendre compte; ils pourront se reporter au Bulletin N° 2 de juin 1925 qui contient un article sur la « sépulture à char des Jocasses » et au N° 1 de mars 1927 pour ce qui concerne « le carquois en Champagne à la fin du premier âge du fer ».

Les armes: poignards, épées, dagues, couteaux, lances, javelots, pointes de flèche; — les bijoux: torques, bracelets, armilles, fibules, agrafes, pendeloques, — et la céramique ne sont pas seulement décrits minutieusement; ils sont étudiés suivant une méthode scientifique impeccable; ils sont comparés avec des objets analogues trouvés ailleurs et classés; des gravures font connaître les plus caractéristiques et tout cela constitue une documentation aussi riche que variée qui représente plusieurs années de travail et qui est de nature à satisfaire les plus exigeants des archéologues.

Les dagues à triple fourreau et à boulerolle récurrente, les torques tubulaires, les fibules à ressort bilatéral et à bossette, réparties en trois groupes, les boucles d'oreilles « feuille de bronze roulée en forme de barque et repliée en demi-cercle », l'abondance de l'ambre, la forme particulière des vases et mille autres détails qui ne peuvent pas trouver place dans un compte rendu restreint, indiquant qu'il s'agit d'une civilisation différant nettement du « marnien ».

M. l'abbé Favret conclut à l'existence, dans la Marne, de tribus hallstattiennes ; celle qui a vécu aux Jocasses aurait existé à la fin du Hallstatt II ; son mobilier est l'expression toutefois d'une nouvelle phase de cette civilisation que l'auteur dénomme Hallstatt II b dont la durée a été très courte et interrompue par l'arrivée des hommes du deuxième âge du fer, « les marniens ».

En publiant sa monographie « qui marque une date », M. l'abbé Favret a donc rendu un signalé service à l'archéologie en général et à l'archéologie champenoise en particulier et, selon la très jolie expression de M. S. Reinach, « l'histoire de la science lui fera une place très honorable ».

J. DUPUIS.

Raoul MONTANDON. — *Bibliographie générale des travaux paléontologiques et archéologiques (époques préhistorique, protohistorique et gallo-romaine)*. France, II, Alsace, Artois, Champagne, Flandre, Ile-de-France, Lorraine, Normandie, Picardie. — Paris, Leroux, 1920. Gr. in-8°, xxviii-504 p., 2 cartes, 40 francs.

M. Raoul Montandon a entrepris une œuvre de la plus haute importance et qui mérite l'attention de tous ceux qui, à un titre quelconque, s'intéressent à l'archéologie.

La plus grande difficulté que l'on rencontre dans ce genre d'études, c'est une documentation aussi complète que possible sur ce qui a été publié soit sur une région, soit sur une culture particulière, soit même plus spécialement sur un objet quelconque. Ce que l'on présente au public est-il inédit ? A-t-il déjà été publié ? Est-ce chose nouvelle ? Qu'en ont pensé les archéologues qui ont pu le rencontrer ?... Toutes questions qui laissent perplexes les mieux renseignés ; et pourtant, sous peine de découvrir l'Amérique ou de rester incomplet, il est nécessaire qu'à ces questions il soit répondu dans la mesure du possible.

Nous devons donc une grande reconnaissance à M. R. Montandon, ne serait-ce que d'avoir osé entreprendre un instrument de travail qui permit de répondre à ces questions. Mais M. Montandon a fait plus : l'instrument qu'il met à notre disposition atteint la perfection réalisable en ce genre et sa *Bibliographie* doit prendre place dans la bibliothèque de tout préhistorien et de toute société archéologique, à côté du *Manuel* de notre regretté J. Déchelette et des *Hommes fossiles*, de M. Boule.

A mes collègues de la Société Archéologique Champenoise, je ne

parlerai que du volume qui les intéresse plus spécialement ; mais ce que j'en dirai s'applique tout aussi bien aux deux autres volumes déjà parus et qui concernent deux autres parties de la France.

Le Tome II, est pour nous Champenois, aussi parfaitement délimité que possible. Il nous renseigne sur la Champagne, l'Ile-de-France, la Picardie, l'Artois, la Flandre, la Lorraine, c'est-à-dire sur tout ce qui nous touche de plus près et rentre plus couramment dans le cadre de nos études, et, de plus, il nous offre une documentation abondante sur la riche Normandie.

Le fond de l'ouvrage comporte essentiellement des bibliographies départementales, chaque article ayant son numéro et permettant, grâce à une combinaison d'une lettre représentant l'arrondissement et d'un chiffre spécial à chaque commune, lieudit ou station, de savoir immédiatement quelle commune, quel lieudit ou quelle station intéresse la référence.

La bibliographie de chaque département comporte également des index géographiques et chronologiques spéciaux.

Ainsi la référence « 868, Blanchet, traité des monn. gaul... A. 72. D. 348. C. 328, 419. », nous indique tout de suite que dans cet ouvrage de Blanchet nous trouverons des renseignements concernant des monnaies gauloises trouvées à Châlons (A. 72), Saint-Mard-sur-le-Mont (D. 348), Reims (C. 328) et Verzy (C. 419).

A la fin de l'ouvrage, à la suite d'un index chronologique général, nous trouvons un index de tous les noms d'auteur, un index général de tous les noms de lieu, et enfin, un index général très détaillé des matières. On saisira l'importance de ces index, quand on saura qu'ils occupent 68 pages à trois colonnes de caractères très fins. Grâce à eux, on peut rapidement savoir, par exemple, ce qui a été publié par le regretté Bosteaux-Paris, ou bien quels sont les ouvrages susceptibles de fournir des renseignements sur Château-Porcien, ou encore quelles sont les localités sur le territoire desquelles on a trouvé des habitations gallo-romaines, etc.

La Géologie et la Paléontologie, qui ont tant de points de contact avec l'archéologie préhistorique, ont, pour chaque département, leur section spéciale, à part, ce qui facilite encore les recherches.

Le département de la Marne et les départements limitrophes qui nous intéressent particulièrement, sont représentés par un nombre important de références : la Marne 583, les Ardennes 140, la Meuse 155, la Haute-Marne 256, l'Aube 198, la Seine-et-Marne 475, l'Aisne 888. Ajoutons qu'un supplément important à ce volume va paraître incessamment.

Tout cela ne veut pas dire que l'ouvrage est complet, parfait ; dans ce genre d'ouvrages la perfection absolue est une impossibilité. Ce qui était complet ce matin, ne l'est plus ce soir ! De plus, un seul homme, si minutieusement qu'il ait dépouillé les collections des bibliothèques publiques ou privées, y eût-il consacré une vie de centenaire, ne peut pas ne pas laisser subsister de graves lacunes dans un tel ensemble ; ce qui est fait est déjà admirable. En c'est peut-être ici que nous

pouvons manifester l'intérêt que nous portons à l'œuvre, et cela d'une manière pratique.

Les grands répertoires, les grands ouvrages de documentation comme celui-ci ne peuvent guère être réalisés que par une collaboration *de Bénédictins* et c'est à nous, chacun dans notre sphère, à remplir ce rôle de Bénédictin et à fournir au Mabillon qui a eu la hardiesse de concevoir cette œuvre et de l'entreprendre, tous les matériaux que nous sommes à même de recueillir. Je suis bien assuré que M. Raoul Montandon acceptera volontiers cette collaboration qui ne serait en définitive, qu'une marque de reconnaissance pour l'éminent service qu'il rend à l'archéologie, et aussi pour le désintéressement qu'une telle œuvre comporte.

Je serais, en effet, fort surpris si l'auteur se retrouvait dans ses frais. Sans doute le prix de 40 francs peut nous paraître un peu lourd, mais en définitive, ce n'est que 8 francs d'avant-guerre ; reconnaissons que c'est peu en considérant les 532 pages gr. in-8° et quelles pages ! — les ressources énormes qu'elles offrent et les économies de temps — et même d'argent en nous évitant des achats de documents souvent inutiles — qu'elles font réaliser.

Les deux autres volumes parus renseignent sur les régions suivantes :

Le Tome I — complété par un supplément — nous documente sur la Bourgogne, le Dauphiné, la Franche-Comté, le Nivernais, la Provence, la Corse, la Savoie.

Le Tome III s'occupe de l'Anjou, du Berry, de la Bretagne, du Maine, de l'Orléanais, du Poitou et de la Touraine.

Le Tome IV nous documentera sur l'Angoumois, l'Aunis, l'Auvergne, le Bourbonnais, le Limousin, le Lyonnais, la Marche et la Saintonge.

Le Tome V comprendra le reste des provinces françaises : Béarn, Comté de Foix, Guyenne et Gascogne, Languedoc, Roussillon.

Un Tome VI est réservé aux travaux généraux se rapportant à la France et à un index récapitulatif des six premiers volumes.

Un Tome VII formera le supplément des travaux parus en France et non compris dans les volumes précédents.

Les Bénédictins de bonne volonté peuvent s'en donner à cœur joie !

Abbé P. FAVRET.

Le Gérant : P. SAVY.

Imprimerie MATOT-BRAINE, 6, rue du Cadran-Saint-Pierre — Reims.